



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.11 et 3.12

Numéro de référence : 2007-8781
Demande : Modifications à l'étiquette du produit – Nouveaux organismes nuisibles, hôtes et/ou sites
Produit : Fongicide Stratego 250EC
Numéro d'homologation : 27528
Matières actives (m.a.) : Propiconazole et trifloxystrobine
Numéro de document de l'ARLA : 1930398

But de la demande

La présente vise à modifier l'étiquette du fongicide Stratego 250EC (Stratego 250EC Fungicide) pour y ajouter le soja comme culture hôte, et la rouille du soja et la cercosporose comme organismes nuisibles.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'est requise dans le cadre de la présente demande.

La nouvelle utilisation du fongicide Stratego 250EC ne devrait pas entraîner d'exposition inacceptable aux matières actives, le propiconazole et la trifloxystrobine. Le produit ne devrait poser aucun risque inacceptable pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuel indiqué sur l'étiquette.

Des données d'essais sur les résidus de propiconazole et de trifloxystrobine dans le soja ont été présentées à l'appui de l'extension de l'utilisation du fongicide Stratego 250EC au soja. D'après les quantités maximales de résidus mesurées dans le soja traité conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, les limites maximales de résidus (LMR) suffisantes pour assurer une protection contre les résidus de propiconazole et de trifloxystrobine, dans et sur le soja, seront établies ainsi qu'il est indiqué au tableau 1. Les résidus dans les denrées transformées qui n'apparaissent pas au tableau 1 sont visés par les LMR établies pour les produits alimentaires bruts (PAB).

Tableau 1. Résumé des données d'essais sur le terrain et des données sur la transformation utilisées pour établir les limites maximales de résidus (LMR)							
Dénrée	Méthode d'application/dose d'application totale (g m.a./ha)	DAA R (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR fixée à l'heure actuelle* (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Min.	Max.			
Propiconazole							
Soja	Application foliaire/ 125–136,5	19-24	< 0,05	0,27	Aucune concentration observée dans les fractions transformées de soja	Sans objet	0,25
Trifloxystrobine							
Soja	Application foliaire/ 125–136,5	19-24	< 0,02	0,06	Aucune concentration observée dans les fractions transformées de soja	Sans objet	0,08

Après examen de toutes les données disponibles, l'ARLA recommande des LMR pour le soja, pour assurer une protection contre les résidus de propiconazole et de trifloxystrobine. Les résidus dans les denrées de soja, aux LMR établies, ne poseront de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

La dose d'application maximale pour le soja est égale à celle qui est actuellement homologuée pour une utilisation sur le blé. L'ARLA ne s'attend donc pas à un risque accru pour les organismes terrestres ou aquatiques non visés, par suite de l'ajout de la nouvelle culture hôte à l'étiquette du fongicide Stratego 250EC.

Évaluation de la valeur

Les données de vingt essais sur l'efficacité réalisés entre 2004 et 2006 ont été présentées. La dose proposée pour l'application foliaire sur le soja était de 500 mL/ha (125 g m.a./ha). Jusqu'à deux applications par saison sont autorisées. Cinq essais sur la cercosporose ont été réalisés au

Canada. Onze essais sur la rouille du soja ont été réalisés au Brésil. Le fongicide Stratego 250EC a donné des résultats égaux ou supérieurs aux normes commerciales enregistrées. Les données soumises appuyaient toutes les allégations relatives à l'efficacité.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements mis à sa disposition sur le fongicide Stratego 250EC et a jugé qu'elle détenait suffisamment de renseignements pour appuyer les modifications à l'étiquette. Les limites maximales de résidus (LMR) pour assurer une protection contre les résidus de propiconazole et de trifloxystrobine dans ou sur le soja ont été établies (voir le tableau 1).

Références

N° PMRA	Référence
1725611	2008. Stratego 250 EC Fungicide, Sub. No. 2007-8781, DACO 10.2.3, Bayer CropScience response to PMRA's questions regarding data to support claim for frogeye leaf spot in soybean. DACO: 10.2.3.3
1521902	2007. Stratego 250 EC fungicide (125 g/L trifloxystrobin and 125 g/L of propiconazole) and Folicur 432F fungicide (432 g/L tebuconazole) for control of diseases in soybean. DACO: 10.1,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3.1,10.3.2
1521904	2007. Excel summary table for STRATEGO efficacy trials on Asian soybean rust and frogeye leaf spot. DACO: 10.1,10.2.3.1
1521905	2007. Excel summary table for STRATEGO adverse effects trials on soybean. DACO: 10.1,10.3.1
1521899	2005, Stratego 250 EC - Magnitude of the residue in/on soybean aspirated grain fractions and soybean processed commodities, DACO: 7.4.5
1521900	2005, Stratego 250 EC - Magnitude of the residue in/on soybeans, DACO: 7.4.1,7.4.2
1521901	2007, Stratego 250EC - Magnitude of the residue in/on soybeans, DACO: 7.4.1,7.4.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.